



Caisse des Dépôts et  
Consignations du Bénin

*Avis d'appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour la constitution d'une  
base de données de cabinets et bureau d'études pour appuyer le  
Département des Investissements dans le cadre de sa mission de suivi des  
projets financés par la CDC Bénin*

AMI N° ~~04~~ /2025/CDCB/DG/DI du 12/05/2025

2025

*Cef*

**Avis d'appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour la constitution d'une base de données de cabinets et bureau d'études pour appuyer le Département des Investissements dans le cadre de sa mission de suivi des projets financés par la CDC Bénin.**

Le présent avis à manifestation d'intérêt (AMI) fait suite à l'autorisation reçue par le Département des Investissements de conduire de manière indépendante cette procédure.

La Caisse des Dépôts et Consignations du Bénin rappelle aux prestataires déjà en collaboration avec elle qu'ils ne sont pas exemptés de cette formalité et qu'ils doivent soumettre les mêmes dossiers que les autres candidats.

La Caisse des Dépôts et Consignations du Bénin se réserve le droit de ne pas donner suite au présent avis d'appel à manifestation d'intérêt. La soumission d'un dossier de manifestation d'intérêt ne garantit pas l'inscription automatique dans la base de données de consultants indépendants et de cabinets pour une assistance spécifique au Département des Investissements. L'inclusion des soumissionnaires dans le répertoire ne signifie pas qu'ils seront systématiquement consultés pour toutes les sollicitations émises.

À cet effet, les prestataires intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour figurer dans cette base de données pour l'année 2025, en envoyant un dossier électronique de candidature à l'adresse suivante : [cynel.kahoun@cddb.bj](mailto:cynel.kahoun@cddb.bj), avec copie à [staff.DIIG@cddb.bj](mailto:staff.DIIG@cddb.bj), au plus tard le 26/05/2025 à 12 heures précises, heure locale.

**A. DOSSIER A SOUMETTRE**

1. Une lettre de manifestation d'intérêt précisant le ou les domaine(s) d'activités en lien avec les lots indiqués et figurant dans le registre de commerce et de crédit mobilier du candidat ou attestés par les preuves des expériences similaires réalisées ;
2. L'original ou la photocopie légalisée de l'attestation de non-faillite datant de moins de six (06) mois à la date limite de dépôt des plis et délivrée par un tribunal de première instance ou suivant la législation du pays du soumissionnaire ;
3. Une attestation des IMPOTS en original en cours de validité à la date de dépôt des plis ;  
Les soumissionnaires étrangers devront fournir une attestation fiscale ou équivalent du pays où ils sont immatriculés en conformité avec la législation dudit pays ; les attestations des impôts datant de moins de six (06) mois sont acceptables ;
4. Une attestation de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) en original en cours de validité à la date de dépôt des plis. Les soumissionnaires étrangers devront fournir une attestation CNSS ou équivalent du pays où ils sont immatriculés en conformité avec la législation dudit pays ; les attestations de la CNSS datant de moins de six (06) mois sont acceptables ;
5. Une copie certifiée conforme du registre de commerce et des statuts le cas échéant définissant la forme juridique de l'Entreprise ;
6. Les preuves des expériences (copies des attestations de services faits, attestation de bonne fin d'exécution ou procès-verbal de réception et en lien avec les mentionnés, copie des contrats exécutés ou en cours) ;
7. L'attestation d'immatriculation (IFU).

**B. MODALITES DE SOUMISSION**

Les offres des candidats intéressés doivent être envoyées par adresse électronique [cynel.kahoun@cddb.bj](mailto:cynel.kahoun@cddb.bj), avec copie <[staff.DIIG@cddb.bj](mailto:staff.DIIG@cddb.bj)>, et porter en objet la mention suivante : « Avis d'appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour la constitution d'une base de données de cabinets et bureau

Avis d'appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour la constitution d'une base de données de cabinets et bureau d'études pour appuyer le Département des Investissements dans le cadre de sa mission de suivi des projets financés par la CDC Bénin

d'études pour appuyer le Département des Investissements dans le cadre de sa mission de suivi du projet d'installation d'une usine de transformation d'agrumes et d'ananas financé par la CDC Bénin ».

### **C. DESCRIPTION DES PRESTATIONS ATTENDUES**

La Caisse des Dépôts et Consignations du Bénin (CDC Bénin) dans son rôle d'investisseur institutionnel a mis en place un cadre de supervision de ses opérations en vue d'en apprécier l'efficacité et les performances opérationnelles, socio-économiques, financières et de durabilité. Le dispositif de supervision mis en place par la CDC Bénin en faveur des bénéficiaires de son financement vise à s'assurer que :

- les opérations menées et planifiées dans le cadre du projet respectent les exigences légales et normatives applicables, les obligations contractuelles envers la CDC Bénin, le calendrier validé par la CDC Bénin, les normes et meilleures pratiques ;
- les résultats financiers et commerciaux attendus à chaque étape du déroulement du projet soient atteints ;
- les choix stratégiques, techniques, technologiques et environnementaux retenus par le promoteur et validés par la CDC Bénin sont respectés et ajustés (et/ou améliorés) conformément aux textes et standards en chaque matière ;
- les impacts sociaux et économiques soient permanemment mesurés, comparés à ceux attendus et ajustés conformément aux règles établies ;
- les rapports, informations et données prévus pour être périodiquement transmis à la CDC Bénin les soient dans les délais impartis avec le fond et la forme requis ;
- les leçons apprises sont intégrées dans la gestion du portefeuille des projets et dans le ciblage, l'évaluation et la structuration des nouvelles propositions d'investissement.

Dans le cadre du renforcement de son dispositif de suivi, la CDC Bénin souhaite recruter un prestataire pour appuyer le Département des Investissements dans le cadre de sa mission de suivi des projets financés par elle, aussi bien en phase de construction qu'en phase d'exploitation.

Cette mission d'assistance au suivi des projets a pour principaux objectifs de :

- fournir à la CDC Bénin une assurance de la mise en œuvre des projets conformément au planning, à la réglementation, aux normes et standards applicables ;
- recommander des améliorations si nécessaire et d'accompagner les promoteurs dans la mise en œuvre de celles-ci afin de garantir que les résultats finaux seront conformes aux attentes en matière de qualité et de performances techniques, opérationnelles, financières, économiques, sociales, environnementales, etc...

Cette mission vise spécifiquement à :

- appuyer la CDC Bénin dans la mise en œuvre de son dispositif de suivi rapproché des projets financés ;
- réaliser des visites de terrain périodiques pour le suivi de l'exécution physique des projets et la collecte de données ;
- produire des rapports d'évaluation sur le déroulement, la performance et les impacts des projets ;
- fournir des supports de visualisation (tableaux de bord, cartes, indicateurs consolidés) ;
- accompagner les promoteurs dans la mise en œuvre des bonnes pratiques.

#### D. CRITERES DE PRESELECTION DES PRESTATAIRES

Les critères de choix du prestataire sont récapitulés dans le tableau suivant :

Critères	Notes maximales
<b>Qualification du cabinet</b>	<b>40</b>
Être un cabinet spécialisé en matière de conseil aux entreprises, suivi-évaluation, gestion de projet attesté par l'Extrait du Registre de Commerce et de Crédit Mobilier	10
Au moins deux (02) expériences en matière de gestion ou de suivi de projets d'envergure dans les secteurs suivants : agro-industrie, transport, logistique, énergie et transition énergétique, industrie, immobiliers, etc.	10
Au moins trois (03) expériences en matière de suivi de projets dans les secteurs suivants : agro-industrie, transport, logistique, énergie et transition énergétique, industrie, immobiliers, etc.	15
Présentation de l'Organisation technique et managériale du cabinet (Qualité de l'organisation à réaliser la mission évaluée à travers l'organigramme du soumissionnaire et ses moyens matériels)	05
<b>Disposer d'une équipe de consultants avec au minimum les compétences suivantes</b>	<b>60</b>
<b>Expert industriel (chef de mission)</b>	<b>15</b>
BAC+5 diplômé des grande écoles d'ingénieurs ou de commerce dans le domaine industriel ou connexes	5
Au moins deux (02) expériences en matière de gestion ou de suivi-évaluation dans les secteurs suivants : agro-industrie, transport, logistique, énergie et transition énergétique, industrie, immobiliers, etc.	10
<b>Expert financier</b>	<b>15</b>
BAC+5 diplômé en finance d'entreprise ou domaine connexes	5
Au moins deux (02) expériences en matière de gestion ou de suivi-évaluation de projets d'envergure	10
<b>Expert QHSE</b>	<b>15</b>
BAC+5 diplômé dans une spécialité liée : QHSE, Environnement, ou domaines connexes	5
Au moins deux (02) expériences en matière d'accompagnement aux certifications (ex : ISO 9001, ISO 22000, ISO 14001, etc.) de projets dans les secteurs suivants : agro-industrie, transport, logistique, énergie et transition énergétique, industrie, immobiliers, etc.	10
<b>Expert en génie civil</b>	<b>15</b>
BAC+5 diplômé des grande écoles d'ingénieurs ou de commerce en génie civil ou domaine connexe	5
Au moins deux (02) expériences en matière de gestion ou de suivi-évaluation dans les secteurs suivants : agro-industrie, transport, logistique, énergie et transition énergétique, industrie, immobiliers, etc.	10
<b>Total</b>	<b>100</b>